1	CyLent Gold™ Insecticide Cattle Ear Tag				
2	Box Label				
3					
4	CyLent GOLD ^{MC}				
5	ÉTIQUETTES D'OREILLE INSECTICIDES POUR BOVINS				
6					
	GROUPE 3 INSECTICIDE				
7					
8	CONTRE LES MOUCHES DES CORNES CHEZ LES BOVINS DE BOUCHERIE ET				
9	LES VACHES LAITIÈRES (Y COMPRIS LES VACHES EN LACTATION)				
10	,				
11	AGRICOLE				
12					
13	PRINCIPE ACTIF: cyfluthrine 10 %				
14					
15	No D'HOMOLOGATION 26880 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES				
16 17	LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE MODE D'EMPLOI QUI FIGURE SUR LA BOÎTE AVANT				
18	L'EMPLOI				
10 19	L EMPLOI				
20	GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS				
21	GARDER HORS DE LA FORTEE DES ENFANTS				
	\ \@ ^				
22	ATTENTION POISON				
22 23	ATTENTION POISON				
23 24					
24 25					
26	CONTENU NET :				
27	CONTIENT 2 ENVELOPPES, CHACUNE CONTIENT				
28	10 étiquettes d'oreille à 13,7 g chacune				
29	To eliquelles a oreline a 15,7 y chacarie				
30	Elanco Canada Limited				
31	1919 Minnesota Court, Suite 401				
32	Mississauga, Ontario L5N 0C9				
33	1-800-265-5475				
2.1					

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MODE D'EMPLOI : Contre les mouches des cornes chez les bovins de boucherie et les vaches laitières (y compris les vaches en lactation).

Fixer une étiquette par oreille (deux par tête) au moyen d'une pince-applicateur Allflex dès l'apparition des mouches au printemps. Porter des gants résistants aux produits chimiques pour fixer ou manipuler les étiquettes.

illustration	illustration	illustration	illustration
Figure 1	Figure 2	Figure 3	Figure 4
Désinfecter la pinceapplicateur avant l'usage. Placer l'extrémité mâle de l'étiquette d'oreille de façon à ce qu'elle ressorte.	pinceapplicateur.	Placer l'étiquette d'oreille au centre du côté avant de l'oreille.	

Tous les animaux adultes du troupeau doivent porter les étiquettes d'oreille. Si une étiquette tombe, elle doit être remplacée. Les étiquettes procurent une protection contre les mouches des cornes pendant toute la saison (au moins quatre mois). Retirer les étiquettes à la fin de la saison des mouches ou avant l'abattage. Les étiquettes doivent être retirées 24 heures avant l'abattage. Conserver l'emballage pour consulter les directives d'emploi et d'élimination des étiquettes d'oreille.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Les étiquettes d'oreille insecticides CyLent Gold contiennent du cyfluthrine, un pyréthrinoïde de synthèse (insecticide du groupe 3). Certaines mouches des cornes peuvent présenter une résistance naturelle au cyfluthrine et à d'autres pyréthrinoïdes de synthèse.

Quand l'exposition à des insecticides de ce groupe est continue ou répétée, les mouches deviennent rapidement résistantes, entraînant à la longue une protection inadéquate. Ces étiquettes d'oreille doivent donc être utilisées conformément aux stratégies actuelles de gestion de la lutte contre la résistance.

Pour retarder la résistance aux insecticides:

65 66 67

63 64

> Dans la mesure du possible, alterner les étiquettes d'oreille insecticides CyLent Gold ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles chez les bovins.

69 70 71

68

 Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant le dépistage, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Inspecter les populations de les mouches des cornes traitées pour v découvrir

72 73

74

75 76

77 78

79

80 81

82

87

92 93 94

95 96 97

100 101

98

99

102 103

108

104 105 106 107

- les signes de l'acquisition d'une résistance. • S'adresser aux autorités provinciales ainsi que les spécialistes locaux pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée pour éliminer les mouches des cornes chez les bovins.
- Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une possibilité de résistance, prière de communiquer avec les autorités provinciales ou avec le représentant de Bayer.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut provoquer une irritation des yeux. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas contaminer les aliments. Après avoir manipulé les étiquettes d'oreille, bien se laver à l'eau tiède et au savon avant de manger ou de fumer. Cet insecticide est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les étendues d'eau en éliminant les étiquettes d'oreille.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes pourraient inclure tension et rougeur de la peau du visage. paresthésie (sensibilité accrue, surtout au toucher) et irritation des yeux, de la bouche et de la gorge. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Administrer un traitement symptomatique.

2022-0231
2022-01-31

109	ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais et dans le contenant original. Si un
110	sachet est ouvert, bien le refermer avant d'entreposer les étiquettes d'oreille.
111	
112	ÉLIBRINIATIONI ÉRITA I III. (1. 78. (4. 19. 9). (28.7
113	ÉLIMINATION : Éliminer les emballageset les étiquettes d'oreille utilisées
114	conformément à la réglementation provinciale.
115	
116	209170
117	
118	CyLent Gold, Elanco et la barre diagonale sont des marques de commerce d'Elanco ou
119	de ses sociétés affiliées. ©2022 Elanco ou ses sociétés affiliées.
120	

121						
122						
123	Pouch Label					
124						
	GROUPE 3 INSECTICIDE					
125						
126	CyLent GOLD ^{MC}					
127 ÉTIQUETTES D'OREILLE INSECTICIDES POUR BOVINS						
128						
129	CONTRE LES MOUCHES DES CORNES CHEZ LES BOVINS DE BOUCHERIE ET					
130	LES VACHES LAITIÈRES (Y COMPRIS LES VACHES EN LACTATION)					
131 132	AGRICOLE					
133	AGNICOLL					
134						
135	PRINCIPE ACTIF: cyfluthrine 10 %					
136						
137	No D'HOMOLOGATION 26880 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES					
138						
139	LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE MODE D'EMPLOI QUI FIGURE SUR LA BOÎTE AVANT					
140	L'EMPLOI					
141	GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS					
142 143	GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS					
143						
	\ \@ ^					
1 4 4	ATTENTION					
144	ATTENTION POISON					
145 146	CONTENU NET : 10 étiquettes d'oreille – 13,7 g chacune					
147	CONTENO NET : To eliqueties a oreline - 15,7 g chacarie					
117	AVIS À L'UTILISATEUR : Co produit entineregitaire deit être empleyé etrictement					
	AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à					
	ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.					
	ce mode d'emploi constitue une initaction à la Loi sur les produits antiparasitaires.					
148	Flance Canada Livita I					
149	Elanco Canada Limited					
150	1919 Minnesota Court, Suite 401					
151 152	0 ,					
152 153	1-000-203-3473					
100						

MODE D'EMPLOI : Lire le mode d'emploi qui figure sur la boîte des étiquettes d'oreille insecticides CyLent Gold.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut provoquer une irritation des yeux. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas contaminer les aliments. Après avoir manipulé les étiquettes d'oreille, bien se laver à l'eau tiède et au savon avant de manger ou de fumer. Cet insecticide est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les étendues d'eau en éliminant les étiquettes d'oreille.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes pourraient inclure tension et rougeur de la peau du visage, paresthésie (sensibilité accrue, surtout au toucher) et irritation des yeux, de la bouche et de la gorge. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais et dans le contenant original. Si un sachet est ouvert, bien le refermer avant d'entreposer les étiquettes d'oreille.

ÉLIMINATION: Éliminer les emballages et les étiquettes d'oreille utilisées conformément à la réglementation provinciale.

CyLent Gold, Elanco et la barre diagonale sont des marques de commerce d'Elanco ou de ses sociétés affiliées. ©2022 Elanco ou ses sociétés affiliées.